



RÉNOCRYL 500

D3-14 MAT



Revêtement semi-épais, mat velouté, aux copolymères acryliques en phase aqueuse.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : Famille I – Classe 7b2
Conforme à la norme NF T 34-722 et au DTU 42.1 visant la protection des façades en service.
Selon EN 1062-1 : E3 à E5, V2, W2, A0 à A5

DESTINATION

- Décoration des façades : système de classe D2.
- Protection de façades faïencées : système de classe D3.
- Imperméabilité de façades : systèmes de classe I1 à I4.
- Rénovation d'ETICS : entretien selon les traitements K1 et K2 et anciens films souples.
- Travaux neufs et rénovation.

PROPRIÉTÉS

- Grande polyvalence d'emploi : systèmes et variétés de supports
- Bonne tenue aux intempéries et aux UV
- Microporeux
- Bon pouvoir garnissant
- Facilité d'application
- Protection du film de peinture à titre préventif contre les algues et les champignons

CARACTÉRISTIQUES

Masse volumique 1,49 kg/L.

Extrait sec En poids : 69%.
En volume : 55%

COV Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/L (2010).
Ce produit contient au maximum 39 g/L COV.

Point éclair Sans objet.

Présentation Pâte onctueuse.

Aspect du film Poché ou pommelé selon le rouleau et la charge.

Brillant spéculaire < 5 sous 85°, mat velouté.

Rendement 3 à 6 m²/L, par couche selon le système retenu.
(Selon norme NF T 30-073) Les consommations seront sensiblement majorées sur supports à reliefs ou très absorbants.

Temps de séchage Sec : 3 à 4 heures
(à 20°C et 65% H.R.) Recouvrable : 8 à 12 heures
(Protéger le film des intempéries et de la condensation pendant 72 heures.)

Conditionnement 5L, 15L.

TEINTES

Blanc courant et Nuanciers **TOTEM FACADE** (201 teintes) et **URBAN COLOR** (32 teintes vives et saturées) uniquement destinées aux systèmes décoratifs D2 et D3 (Pour les teintes Urban Color toujours prévoir un fixateur) réalisables à partir du blanc courant.



(Les teintes soutenues absorbent fortement la lumière et peuvent conduire à des dégradations du revêtement voire du support. Dans les règles professionnelles, les teintes de coefficient d'absorption solaire > 0.7 (ou avec indice de luminance lumineuse Y < 35) ne sont pas admises en façade exposée. Nous consulter)

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Conservation : 24 mois dans son emballage d'origine fermé, à l'abri du gel et de la chaleur. Refermer hermétiquement le bidon après usage. Ne pas jeter les résidus à l'égout. L'emballage et le reste de son contenu ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers. Se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
- Utiliser les équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus : gants et protections oculaires conçues contre les projections de liquides.
- Produit non classé dangereux. Consulter la fiche de données de sécurité.



TOLLENS
Créateur de peinture depuis 1748

CONSEILS DE MISE EN OEUVRE

Matériel d'application	Rouleau ravalement méché, rouleau méché façade, rouleau alimenté.
Dilution	Prêt à l'emploi sauf en sous-couche de système décoratif (D2, D3) : dilution à 10% en volume à l'eau
Nettoyage des outils	Eau.
Préparation	Brasser le produit avant sa mise en œuvre.
Conditions d'application	Conformes aux DTU 59.1 (systèmes décoratifs D2, D3) et 42.1 (systèmes d'imperméabilité I1 à I4) Produit compatible avec l'Additif Hiver.
Supports	Etat et qualité conformes au DTU 59.1 et 42.1 en fonction du système choisi <u>Pour systèmes D2 et D3 :</u> <ul style="list-style-type: none">• Supports à base de liants hydrauliques et maçonneries (sauf soubassements)• Anciens revêtements de peinture adhérents• Autres supports, ITE, nous consulter et voir notre cahier des charges. <u>Pour systèmes d'imperméabilité (I1 à I4) :</u> <ul style="list-style-type: none">• Béton brut de granulats courants ou légers• Béton ou maçonnerie d'éléments, enduits au mortier de liants hydrauliques• Revêtements scellés ou collés de petits éléments à base de pâte de verre ou de carreaux céramiques• Anciens revêtements organiques après étude préalable• Supports non visés par le DTU 42.1 – Technique non courante telle que bloc en béton cellulaire, etc – Nous consulter <u>Incompatibilités connues :</u> <ul style="list-style-type: none">• Plâtres et dérivés en direct.• Bois et dérivés• Mastics en direct (risques de migration et décoloration)• Métaux
Préparation des supports	Conformément aux règles de l'art et au DTU 59.1 ou 42.1 en fonction du système choisi, auquel s'ajoutent des préparations particulières : <ul style="list-style-type: none">• Traitement anticryptogamique éventuel avec FACADE NET CS.• Reprises d'épaufrures éventuelles avec LANKOREP FACADE 732,• Ragréage éventuel du support avec ENDUIT DE RAGREAGE FACADE CS.
Précautions d'emploi	<ul style="list-style-type: none">• Pour les fixateurs, il sera préférable de réaliser, sur chantier, une teinte proche de la teinte de finition en RÉNOCRYL 500, dans la limite de 5% de colorant.• Pour les teintes contrastées (entre support et finition) ou à relief, système en 2 couches de ce produit au minimum.• Prévoir l'éloignement des gastéropodes par tous moyens.



SYSTÈMES D'APPLICATION

Systèmes d'application Décoratifs :

Supports	Supports non revêtus et anciens fonds à rénover (CF DTU 59-1)	Anciens fonds bien adhérents
Fixateur ou Sous couche	1 couche de fixateur de fond : TOL-FIX, ELASTOFIX PIGMENTE, TOL-FIXATEUR GCPV* ou TOL-FACADE PLIOLITE®*** dilué à 5% 0,200 à 0,300 kg/m ²	1 sous couche de RENOCRYL 500 dilué à 10% d'eau 0,250 à 0,350 kg/m ²

*Se reporter aux fiches techniques correspondantes

**Si celui-ci doit être teinté, il ne peut l'être qu'en fausse teinte, correspondant à une teinte pastel.

Système	D2	D3
Finition	1 à 2 couche(s) de RENOCRYL 500 pur 0,250kg/m ² au rouleau méché (selon contraste des teintes)	1 à 2 couche(s) de RENOCRYL 500 pur 0,500 kg/m ² au rouleau méché façade (selon contraste des teintes)
GRAMMAGE THEOR. RENOCRYL 500 (200µ < e < 400µ) Hors effet Relief		Conso. > 0,400 kg/m ² sur régulateur Conso. > 0,540 kg/m ² en mono-produit
Consommation totale requis (hors fixateur)	0,250 kg/m ² /couche	0,250 + 0,350 ou 0,500 kg/m ²

En teinte, sur enduit hydraulique ou mixte récent, la couche de primaire est imposée, suivie de 2 couches de produit.

Nota sur les Systèmes d'application Décoratifs :

1- L'épaisseur totale définissant un D3 selon les NF T 34-722 & NF EN 1062-1 est de 200 à 400 µ de film sec. Le grammage résultant est toujours à adapter à l'absorption du support, son relief, le contraste entre teintes, et l'esthétique recherchée.

2- Pour des contrastes de teintes marqués entre l'ancien revêtement et le Renocryl 500 rapporté, il sera nécessaire de mettre en œuvre le Renocryl 500 en deux couches, avec ou sans régulateur en sus.

Système d'application Imperméabilité (et entretien d'imper en I1 (cf DTU 42.1)) :

Système	I1**	I2	I3	I4
Fixateur ou Sous couche	1 couche de TOL FIX, TOL-FIXATEUR GCPV ou ELASTOFIX PIGMENTE suivant les fonds (cf. DTU 42.1)			
Traitement ponctuel des fissures	Rebouchage : ENDUIT DE RAGREAGE FACADE + pontage localisé : NON TISSE FACADE / TOL-FLEX INTERMEDIAIRE			Rebouchage : ENDUIT DE RAGREAGE FACADE
Couche intermédiaire		1 couche de TOL-FLEX INTERMEDIAIRE 0,400 kg/m ²	1 couche de TOL-FLEX INTERMEDIAIRE 0,600 kg/m ²	1 couche de TOL-FLEX INTERMEDIAIRE 0,400 kg/m ²
				Marouflage du NON TISSE FACADE dans le frais
				1 couche de TOL-FLEX INTERMEDIAIRE 0,400 kg/m ² frais sur frais
Finition	2 couches de RENOCRYL 500 pur 0,350 kg/m ² /couche	1 couche de RENOCRYL 500 pur 0,350 kg/m ² /couche		
Consommation mini totale requis (hors fixateur)	0,700 kg/m ²	0,750 kg/m ²	0,950 kg/m ²	1,1 kg/m ²
Epaisseur mini requise DTU	200 µ	300 µ	400 µ	600 µ

** I1 : Dans le cadre d'une rénovation sur un support déjà peint, avec une peinture compatible ayant fait l'objet d'une étude préalable suivant le DTU 42.1, il est possible dans certaines conditions de réaliser un système I1 en mettant une 1^{ère} couche en **RENOCRYL 500** dilué à 10% d'eau (0,350 kg/m²) suivi d'une 2^{ème} passe de **RENOCRYL 500** pur (0,400 kg/m²) – grammages pour supports lisses.

*Se reporter aux fiches techniques correspondantes.

Les données physico-chimiques données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

La présente fiche descriptive a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Tollens est une marque de
CROMOLOGY

CROMOLOGY SERVICES S.A.S.U. au capital de 130.863.741,00 €
71, Boulevard du Général Leclerc – 92583 Clichy Cedex – Tél : 01.41.27.62.00
Nouvelle adresse au 01/01/2022 : Carré Michelet -12, Cours Michelet-92800 Puteaux
RCS Nanterre B 592 028 294
www.tollens.com

0 820 21 00 24
Service 0,12 € / min
+ prix appel



TOLLENS
Créateur de peinture depuis 1748